

> Développeurs de logiciels – Pharmacie

## Le code justificatif BLND devient le code d'intervention BL

Dans l'[infolettre 247](#) du 15 novembre 2017, nous vous informions du remboursement des bandelettes permis pour des personnes ne souffrant pas de diabète et se trouvant dans une situation clinique à risque d'hypoglycémies symptomatiques potentiellement graves.

Pour des raisons de traitement de nos données liés à nos contrôles, le **code justificatif BLND** devient le **code d'intervention BL** avec les mêmes conditions d'utilisation.

### Description du code d'intervention BL

**BL** : Pour permettre le remboursement de bandelettes pour les personnes ne souffrant pas de diabète et se trouvant dans une situation clinique à risque d'hypoglycémies symptomatiques potentiellement graves.

- Le code d'intervention **BL** inscrit sur l'ordonnance par le médecin traitant est valide pour toute la durée de l'ordonnance et ne limite pas la quantité de bandelettes remboursables.
- Le pharmacien doit saisir le code **BL** dans le champ Code d'intervention pour une mesure administrative pour chacune des demandes de paiement de l'ordonnance.

Voici les dates importantes :

- 21 septembre 2021 : date d'entrée en vigueur du code d'intervention **BL**;
- Du 27 septembre au 15 octobre 2021 : période d'essais dans l'environnement partenaire;
- 21 novembre 2021 : date simulée du système;
- 30 octobre 2021 : désactivation du code justificatif **BLND**;
- Du 21 septembre au 29 octobre 2021, nous accordons une période de transition pour laquelle le code justificatif **BLND** ou le code d'intervention **BL** peuvent être inscrits sur une demande de paiement.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires

---

#### Courriel, site Web et fils RSS

[www.ramq.gouv.qc.ca/courriel](http://www.ramq.gouv.qc.ca/courriel)  
[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS 

#### Téléphone

Québec 418 780-4208  
Montréal 514 687-3612  
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)